

19 Octobre 2015

---

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le lundi 19 octobre 2015, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le lundi 12 octobre 2015, se sont réunis à l'Abbaye de l'Epau, Salle Michel d'Aillières, sous la présidence de M. Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental.

**Présents :**

M. Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental  
Mme Béatrice Pavy-Morançais, Vice-Présidente  
M. Fabien Lorne, Vice-Président  
Mme Véronique Rivron, Vice-Présidente  
M. Régis Vallienne, Vice-Président  
Mme Fabienne Labrette-Ménager, Vice-Présidente  
M. Frédéric Beauchef, Vice-Président  
Mme Marie-Thérèse Leroux, Vice-Présidente  
M. Emmanuel Franco, Vice-Président  
Mme Véronique Cantin, Vice-Présidente  
M. Jean-Carles Grelier, Vice-Président  
Mme Marie-Pierre Brosset, Vice-Présidente  
M. Daniel Chevalier, Vice-Président  
M. Gérard Galpin, Membre  
Mme Nadine Grelet-Certenais, Membre  
M. Christophe Chaudun, Membre  
Mme Nelly Heuzé, Membre  
M. Christophe Rouillon, Membre  
Mme Mélina Elshoud, Membre  
M. Yves Calippe, Membre  
Mme Sylvie Tolmont, Membre

**Excusés :**

Mme Dominique Aubin, Membre  
M. Christophe Counil, Membre

**Absents :**

**Procurations :**

**Invités :**

M. François Bousard, Président de la Commission Agriculture, Ruralité et Développement local  
M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement économique et touristique et Aménagement du territoire

MM. Ghislain de Chateaufieux, Directeur Général des Services, Pierrick Berriguiot, Directeur de Cabinet assistaient également à la réunion.

## **Commission Emploi, Développement Economique et Touristique, Aménagement du Territoire**

### **1 Emploi, actions économiques et touristiques**

Il est proposé à la Commission permanente :

- au titre de l'emploi, d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2015 avec l'Etat (CAOM 2015) et son annexe correspondant.
- au titre de l'économie, d'approuver les nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Pays Vallée du loir et d'accorder un Prêt de Développement Territorial (PDT) à la société La Sablésienne de 50 000 € avec contribution de la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe de 10 000 € et un second PDT de 50 000 € avec contribution du Département à hauteur de 10 000 €.
- au titre du tourisme, d'allouer une subvention de 200 000 € à la Communauté de communes Maine 301 pour la création d'un centre d'hébergement et de réception sur le site de la Vieuxville à Beaufay.

**Accord de la Commission Permanente.**

**M. Régis Vallienne, Président du Syndicat mixte Vallée du Loir, Mmes Marie-Pierre Brosset, Nadine Grelet-Certenais, Béatrice Pavy-Morançais et Véronique Rivron, membres du Syndicat mixte Vallée du Loir, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### **2 Insertion et échanges de données Pôle emploi/Conseil départemental**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de valider le choix des organismes et des projets présentés dans le cadre du programme départemental pluriannuel d'insertion et d'habiliter le Président à communiquer les décisions des appels à projets aux organismes par voie de courrier ;
- d'habiliter le Président à signer la demande d'adhésion au traitement de données à caractère personnel relatif à l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA ainsi que la convention relative aux modalités d'échange de données portant sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires RSA entre le Département et Pôle emploi.

**Accord de la Commission Permanente.**

**M. Frédéric Beauchef, membre du Conseil d'administration de l'association Essaimage, Mme Véronique Rivron, membre du Conseil d'administration de l'association Le Relais, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### **3 Tourisme fluvial - Admission en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de la somme de 54,26 € suivant le détail joint en annexe au présent rapport.

**Accord de la Commission Permanente.**

## **Commission Solidarité : Enfance-Famille, Personnes Agées et Personnes Handicapées**

### **4 Participation exceptionnelle du Département à la création d'une aire de grands passages pour les gens du voyage sur le territoire de l'agglomération mancelle**

Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 60 000 € au SMGV pour la réalisation d'une aire de grands passages sur un terrain situé au lieu-dit "La bazinière", commune du Mans, sous réserve d'une participation de Le Mans Métropole et dès lors que la réserve sur l'impact du projet sur la circulation sera levée.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **5 Fonds d'aide aux jeunes 2015 : accompagnement social**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder 60 mois mesures supplémentaires d'accompagnement social en faveur de l'association TARMAC, dont 50 mois mesures correspondant à une dépense supplémentaire de 10 750 € et d'habiliter le Président à signer l'avenant n°1 à la convention relative à l'accompagnement social avec l'association TARMAC.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **6 Aide financière en faveur des familles d'accueil candidates à l'adoption**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière de 3 800 € en faveur d'une famille d'accueil qui adopte un jeune qui lui était confié au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **7 Demande de subvention d'investissement pour l'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) "Eugène Aujaleu" au Grand Lucé**

Il est proposé à la Commission permanente l'octroi d'une subvention de 75 000 € au titre des travaux de mise aux normes de sécurité et d'hygiène pour le renouvellement du système de détection incendie de cet établissement.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **8 APA en établissement - Mise en place d'une participation des bénéficiaires au titre de leurs ressources dans les établissements sous dotation globale**

Il est proposé à la Commission permanente la mise en place de la participation, au titre de leurs ressources, des personnes bénéficiaires de l'APA hébergées en EHPAD, sous "dotation globale" à compter du 1er janvier 2016.

**Accord de la Commission Permanente.**

9 **Désintéressement partiel ou paiement net :**  
**I - des frais d'hébergement des personnes âgées de 60 ans et plus**  
**II - pour les personnes handicapées hébergées en établissement**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer un avenant à la convention pluriannuelle relative à la mise en place du désintéressement partiel (ou paiement net) des frais d'hébergement au titre de l'aide sociale des personnes âgées de 60 ans et plus, et d'adopter la mise en place, au 1er janvier 2016, du dispositif « désintéressement partiel » des frais d'hébergement des personnes handicapées de moins de 60 ans hébergées dans des établissements sarthois (foyers d'hébergement, foyers de vie et foyers d'accueil médicalisés).

**Accord de la Commission Permanente.**

10 **Objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour 2016**

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour 2016.

**Accord de la Commission Permanente, avec 7 abstentions.**

11 **Incitation au stage des internes en médecine générale de 3ème cycle**

Il est proposé à la Commission permanente de réviser les modalités de versement des indemnités incitatives au stage de médecine générale en Sarthe, ainsi que d'élargir ce dispositif aux internes accueillis au service PMI du Département.

**Accord de la Commission Permanente.**

12 **Subvention à l'Amicale des internes et anciens internes du Centre hospitalier du Mans**

Il est proposé à la Commission permanente de verser une subvention de fonctionnement à l'Amicale des internes et anciens internes du Centre hospitalier du Mans identique à celle des exercices antérieurs, soit à hauteur de 1 377 €.

**Accord de la Commission Permanente.**

13 **Modifications des modalités d'attribution d'aides financières à l'acquisition de véhicules frigorifiques**

Il est proposé à la Commission permanente de modifier les modalités d'attribution d'aides financières à l'acquisition de véhicules frigorifiques en :

- portant le plafond de l'aide départementale à 10 000 € maximum au lieu des 6 000 € maximum,
- ouvrant au secteur marchand l'aide financière, en complément des associations et des collectivités publiques,
- conditionnant l'aide départementale à la production, dans un premier temps, d'un devis accepté et, dans un second temps, à la production d'une facture acquittée.

**Accord de la Commission Permanente pour les collectivités publiques et les associations.**

14 **Subventions aux associations et organismes concourant à la politique sociale : Prév'Ambule**

Il est proposé à la Commission permanente de soutenir l'action Prév'Ambule inscrite au contrat de santé intercommunal Le Mans-Allonnes-Coulaines et d'attribuer à la ville de Le Mans une subvention de 1 500 € pour sa réalisation.

**Accord de la Commission Permanente.**

**M. Yves Calippe, Maire adjoint du Mans, Mme Véronique Rivron, Conseillère municipale du Mans, M. Christophe Rouillon, Maire de Coulaines, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

15 **Admission en non-valeur - Successions - Hors successions**

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur les admissions en non-valeur ci-jointes, pour un montant total de 5 089 472,24 €.

**Accord de la Commission Permanente.**

16 **Effacement de dettes**

Il est proposé à la Commission permanente de procéder à l'effacement des dettes pour deux particuliers pour des montants de 945,57 € et 2 396,86 €, conformément aux jugements du Tribunal d'Instance du Mans des 5 mai 2015 et 23 juillet 2015.

**Accord de la Commission Permanente.**

---

## **Commission Réussite Educative : Collèges et Transports**

17 **Budget de fonctionnement des collèges publics - Année 2016 -**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir les dépenses de fonctionnement de matériel et d'équipement des collèges publics du Département pour un montant de 4 587 830 € - Année 2016.

**Accord de la Commission Permanente.**

18 **Tarifs de demi-pension dans les collèges publics sarthois**

Il est proposé à la Commission permanente de fixer le tarif de restauration dans les collèges publics sarthois à compter du 1er janvier 2016.

**Accord de la Commission Permanente, avec 7 abstentions.**

19 **Fonds départemental des services d'hébergement**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 40 702,23 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

**Accord de la Commission Permanente.**

**20 Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 27 657,17 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.

**Accord de la Commission Permanente.**

**21 Prêts d'honneur aux étudiants**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable dans un délai de quatre ans à un étudiant originaire de la Sarthe représentant un engagement total de 1 000 €.

**Accord de la Commission Permanente.**

**22 FORMASARTHE**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention relative au forum des Métiers et de l'Orientation FORMASARTHE qui aura lieu en janvier 2016 avec une participation du Département de 23 000 €, à voter au budget 2016.

**Accord de la Commission Permanente.**

**23 Convention de délégation de Service public services départementaux de transport de voyageurs DSP N° 09001 du 24 juillet 2009. Avenant n°10 Equipements en balise des véhicules TIS utilisant la ligne TEMPO**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver les termes de l'avenant n°10 conclu entre le Département de la Sarthe et la STAO relatif à la mise en place d'équipement en balise des véhicules TIS utilisant la ligne TEMPO,
- d'habiliter le Président à signer le présent avenant.

**Accord de la Commission Permanente.**

**24 Participation du Département aux frais d'accompagnement relatifs aux transports des élèves des SIVOS et aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions au titre :

- des frais d'accompagnement relatifs aux transports scolaires des élèves des SIVOS pour un montant de 37 488 €
- des frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines pour un montant de 36 780 €.

**Accord de la Commission Permanente.**

**M. Christophe Chaudun, Président de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois, Mme Béatrice Pavy-Morançais, Maire de Château du Loir, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

**25 Admission en non-valeur au titre des transports scolaires - exercice 2015**

Il est proposé à la Commission permanente d'admettre en non-valeur la somme de 4 298,13 € au titre des transports scolaires.

**Accord de la Commission Permanente.**

---

## **Commission Aménagement Numérique des Territoires, Infrastructures et Routes**

### **26 Proposition de répartition de l'aide départementale à la voirie communale 2015**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir la subvention d'aide à la voirie communale 2015 pour le canton de Sillé-le-Guillaume, de La Ferté-Bernard et d'Ecommoy.

**Accord de la Commission Permanente.**

**M. Gérard Galpin, Maire de Sillé-le-Guillaume, Mme Fabienne Labrette-Ménager, Maire de Fresnay-sur-Sarthe, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### **27 Fonds départemental d'aménagements urbains**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à deux communes une subvention forfaitaire de 20 000 € pour financer leurs projets d'aménagements urbains.

**Accord de la Commission Permanente.**

---

## **Commission Agriculture, Ruralité et Développement Local**

### **28 Politique territoriale - Conventions de développement local. Aménagement Foncier**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'habiliter le Président à signer trois avenants aux CDL de la Communauté de communes de l'Huisne sarthoise, de la Communauté de communes de Sablé et du Pays d'Alençon,
- de valider le versement d'une soulte au titre de la Banque d'arbres de 3 500 € à un particulier suite aux aménagements liés à la LGV.

**Accord de la Commission Permanente.**

**M. Jean-Carles Grelier, Président de la Communauté de communes de l'Huisne sarthoise, ne prend part ni au débat ni au vote.**

### **29 Agriculture**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder :

- une subvention totale de 104 051 € pour neuf dossiers, dans le cadre de l'aide PCAE élevage – Gestion des effluents d'élevage.
- une subvention plafonnée à 2 400 € à la CUMA de l'Erips de Laigné-en-Belin pour l'acquisition d'un semoir spécifique à la mise en culture de chanvre.

**Accord de la Commission Permanente.**

### **30 Convention autorisant l'occupation et l'exploitation d'une halte fluviale par la ville de Fercé-sur-Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention autorisant l'occupation et l'exploitation d'une halte fluviale par la ville de Fercé-sur-Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente.**

### 31 **Assainissement**

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la programmation prévisionnelle pour l'assainissement en 2015, suite à des modifications de calendriers d'opérations, dans la limite de l'enveloppe votée lors du budget primitif, et de l'arrêter conformément à l'annexe ci-jointe.

**Accord de la Commission Permanente.**

---

## **Commission Développement Durable, Environnement et Logement**

### 32 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer une subvention de 250 € à AREMIS 72 (Association de Recherche et d'Etude du Milieu Souterrain) pour ses actions en lien avec le suivi et la préservation des Chiroptères.

- d'habiliter le Président à signer la convention avec le Groupement de chasse d'Aubigné Racan pour la destruction de nuisibles à proximité et sur le site de Cherré.

- d'habiliter le Président à signer les modifications apportées à la convention (approuvée initialement en mars dernier) pour le financement des travaux de réduction des risques prescrits par le Plan de prévention des risques technologiques de Butagaz Arnage, portant le montant de la participation du Département à 19 408 € au lieu de 18 195 €, suite à la prise en compte d'une habitation complémentaire qui avait été oubliée initialement.

**Accord de la Commission Permanente.**

### 33 **Attribution de prêts pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées.**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer un prêt pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées pour un montant de 2 400 €.

**Accord de la Commission Permanente.**

### 34 **Avenant n°10 à la convention de gestion des aides au parc privé**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°10 à la convention de gestion des aides à l'habitat privé ajustant les objectifs d'amélioration des logements du parc privé et la dotation de crédits de l'Anah pour l'exercice 2015.

**Accord de la Commission Permanente.**

### 35 **Délégation de compétence des aides à la pierre - Aide à la production de logements sociaux**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à la Commune de St-Calais les subventions suivantes pour la construction de quatorze logements locatifs sociaux :

- 25 500 € au titre de la délégation des aides à la pierre,

- 25 000 € au titre de l'aide départementale complémentaire aux P.L.A.I.

**Accord de la Commission Permanente.**



36 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Admissions en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de la somme de 66 481.51 € suivant détail joint à la présente délibération.

**Accord de la Commission Permanente.**

37 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Effacement de dettes**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'effacement des créances de la somme de 18 425.30 € suivant détail joint à la présente délibération.

**Accord de la Commission Permanente.**

38 **Convention constitutive d'une entente intercommunale dénommée pôle énergie Pays de La Loire entre autorités organisatrices de la distribution publique d'énergie**

Dans la continuité des échanges avec les quatre syndicats d'électricité des Pays de La Loire et de la constitution du « pôle Energie Pays de la Loire » de septembre 2013, il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention permettant la création d'une entente intercommunale, où le Département sera membre associé.

**Accord de la Commission Permanente.**

---

## **Commission Culture, Jeunesse et Sports**

39 **Actions culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 6 500 € au titre de la sensibilisation,
- 4 500 € au titre des équipes artistiques,
- 165 500 € au titre de l'aide aux lieux,
- 22 500 € au titre des festivals,
- 9 100 € au titre des manifestations diverses.

Autorise le Président à signer la convention avec l'association BeBop.

**Accord de la Commission Permanente.**

**MM. Frédéric Beauchef, Président de la Communauté de communes du Saosnois, Jean-Carles Grelier, Maire de La Ferté-Bernard, Fabien Lorne, Vice-Président de la Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen, Christophe Rouillon, Maire de Coulaines, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

40 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer la somme de 15 500 € à des associations patrimoniales et d'autoriser le Président à signer la convention de financement tripartite entre la Fondation du Patrimoine, la société Motul et le Département pour la restauration d'un véhicule CHENARD et WALCKER, propriété de ce dernier.

**Accord de la Commission Permanente.**

41 **Plan lecture publique**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 1 658 € à la Commune d'Yvré l'Evêque dans le cadre du Plan lecture publique.

**Accord de la Commission Permanente.**

42 **Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 11 000 € à l'Association Départementale Maine sports et Loisirs pour l'organisation du 51ème cross Maine-Libre / Allonnes / Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente.**

43 **Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 2000 € à l'ASCOP Moto Le Mans pour l'organisation du 58ème rallye moto de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente.**

---

## **Commission Finances, Ressources et Administration générale**

44 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Réhabilitation multi-opérations**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 235 667 € destiné à financer la réhabilitation de 144 logements locatifs situés sur diverses communes du Département.

**Accord de la Commission Permanente.**

45 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Aigné - Clos de la Houltière**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt de 207 861 € destiné à financer la réhabilitation de 4 logements locatifs situés à Aigné.

**Accord de la Commission Permanente.**

46 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Arnage - "les Terrasses de Nauguibert"**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant total de 100 495 € destiné à financer l'acquisition-amélioration d'un logement locatif situé à Arnage.

**Accord de la Commission Permanente.**

47 **Garantie d'emprunt accordée par le Département réaménagement d'emprunts par la SA Mancelle d'habitation**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à La SA Mancelle d'Habitation à hauteur de 4 869 000 € pour deux emprunts destinés à financer le réaménagement de 43 emprunts de la SA Mancelle d'Habitation.

**Accord de la Commission Permanente.**

- 48 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'habitation Téléché - "les Jardins de l'Ecotay"**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 80 %, pour un emprunt d'un montant global de 334 757 € destiné à financer la construction de 3 logements locatifs individuels situés à Téléché.  
**Accord de la Commission Permanente.**
- 49 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Coulines - rue de Londres**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt PAM d'un montant de 580 058 € destiné à financer la réhabilitation de 49 logements locatifs collectifs situés 17 rue de Londres à Coulines.  
**Accord de la Commission Permanente.**
- 50 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Coulines - quartier Bellevue**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant de 1 016 958 € destiné à financer la réhabilitation de 345 salles de bain situées à Coulines, quartier Bellevue.  
**Accord de la Commission Permanente.**
- 51 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Saint-Cosme en Vairais**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 700 833 € destiné à financer la réhabilitation de 30 logements locatifs.  
**Accord de la Commission Permanente.**
- 52 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat La Flèche - rue Sainte-Colombe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 400 143 € destiné à financer la réhabilitation de 51 logements locatifs situés à La Flèche, rue Sainte-Colombe.  
**Accord de la Commission Permanente.**
- 53 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Le Mans - Résidence Montcalm**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour deux emprunts d'un montant total de 5 204 900€ destiné à financer l'acquisition-amélioration de 56 logements locatifs situés rue de l'Arche, résidence Montcalm, au Mans.  
**Accord de la Commission Permanente.**
- 54 **Demande de garantie d'emprunt OGEC collège Sainte-Thérèse Saint-Joseph de Beaumont-sur-Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie, à hauteur de 50%, à l'OGEC Sainte-Thérèse Saint-Joseph de Beaumont-sur-Sarthe pour un emprunt de 250000 € destiné à financer la construction d'un nouveau bâtiment au sein du collège.  
**Accord de la Commission Permanente.**

**55 Garantie d'emprunt accordée par le département modification des caractéristiques d'un emprunt fédération ADMR de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie pour un emprunt d'un montant à l'origine de 232 500 € et réaménagé auprès de la Caisse d'Épargne.

**Accord de la Commission Permanente.**

**56 Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat  
La Flèche - rue du Champ Baudry**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 743 792 € destiné à des travaux d'amélioration de 18 logements locatifs collectifs situés rue du Champ Baudry à La Flèche.

**Accord de la Commission Permanente.**

**57 Acquisition de plateaux de bureaux sur le site de Bureaux de l'Huisne au Mans**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition auprès de Cénovia de plateaux de bureaux sur le site de l'Espal au Mans.

**Rapport retiré de l'ordre du jour.**

**58 Vente de biens réformés par enchères**

Il est proposé à la Commission permanente de prononcer la réforme et l'aliénation des lots désignés en annexe ainsi que d'organiser une vente en ligne des biens réformés listés en annexe via la plateforme web enchères commercialisée.

**Accord de la Commission Permanente.**

**59 Relèvement du seuil de dispense de procédure en commande publique et modification du seuil intermédiaire interne de mise en concurrence préalable**

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter les règles internes de procédures/seuils/publicité adéquate/déroulement interne telles que fixées dans les tableaux joints pour les marchés publics et accords-cadres.

**Accord de la Commission Permanente.**

**60 Attribution des logements de fonction**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à adopter la liste des emplois bénéficiant d'un logement de fonction et à appliquer les dispositions qui en résultent.

**Accord de la Commission Permanente.**

**61 Secrétariat des instances médicales**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention relative à l'exercice par le Centre de Gestion du secrétariat du Comité médical et de la Commission de réforme.

**Accord de la Commission Permanente.**

62 **Partenariats associatifs**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 550 € à la Chambre patronale des Fleuristes de la Sarthe pour l'organisation de la manifestation Entre Cours et Jardins.

**Accord de la Commission Permanente.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h35.

Le Président du Conseil départemental,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a vertical line and a wavy tail.

**Dominique LE MÈNER**

Affiché le :

Retiré le :

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.